



www.journaldumali.com

Journal du Mali

N°530 du 12 au 18 juin 2025

L'hebdo

JUSTICE SAHÉLIENNE
PREMIERS JALONS

CHÔMAGE
DES CHIFFRES MASQUÉS

PLASTIQUE
LE PARADOXE



TERRORISME

LA MENACE RÉACTIVÉE

Depuis quelques semaines, le Mali est à nouveau confronté à une série d'attaques terroristes coordonnées. Face à cette recrudescence des violences, l'armée malienne a lancé une vaste contre-offensive.

GRATUIT

Ne peut être vendu

C'EST SEULEMENT POUR VOUS, VOTRE MAJESTE

LE DECODEUR HD

2000F CFA TTC *

DES LA FORMULE EVASION
+ INSTALLATION OFFERTE

REABONNEZ-VOUS A VOTRE FORMULE

15 JOURS OFFERTS**

TOUT CANAL+

VOTRE NOUVELLE EMISSION DE TELE-REALITE



Nouvelle REINE

A PARTIR DU 7 JUIN SEULEMENT SUR **CANAL+ POP**



Les REINES du SHOPPING

* Du 02 juin au 6 juillet, profitez du décodeur à 2000FCFA, parabole à 1000FCFA et installation offerte à partir de la formule Evasion dans la limite des stocks disponibles.
** Pour tout réabonnement à la dernière formule active, profitez de 15 jours offerts à TOUT CANAL+. Plus d'infos chez votre distributeur agréé ou au 36 555.

36 555
(COUT D'UN APPEL LOCAL)

ÉDITO

**Forces étrangères :
Entre communication
parallèle et silence officiel**

En fin de semaine dernière, un canal Telegram affilié au groupe paramilitaire Wagner a annoncé le retrait de ses effectifs du Mali, après environ trois ans d'opérations sur le territoire malien. Dans le même temps, une nouvelle entité nommée Africa Corps, se présentant comme rattachée au ministère russe de la Défense, a déclaré être en cours d'installation dans le pays. Pour le moment, aucune autorité malienne n'a confirmé ou infirmé publiquement ces mouvements. Depuis le début de la coopération sécuritaire renforcée avec la Fédération de Russie, la communication officielle reste marquée par la prudence. Les autorités de transition n'ont jamais reconnu formellement la présence de Wagner, malgré de nombreuses déclarations de sources étrangères et de multiples rapports convergents. Le modèle de communication observé - via les réseaux sociaux et canaux numériques des groupes eux-mêmes - interroge sur la chaîne de validation institutionnelle. Aucune annonce officielle malienne ne mentionne pour l'instant ni le départ de Wagner, ni l'arrivée d'America Corps. Cette situation n'est pas inédite. On se souvient qu'en janvier 2022, la force danoise déployée dans le cadre de Takuba avait communiqué son arrivée au Mali sans notification préalable, avant que les autorités maliennes ne demandent son retrait pour absence de coordination. L'épisode avait démontré les tensions possibles entre communication externe et souveraineté décisionnelle. La présence d'acteurs étrangers armés sur le sol malien, qu'ils soient issus d'accords bilatéraux ou d'initiatives multinationales, nécessite une lisibilité claire pour les citoyens. Dans un contexte régional marqué par l'instabilité, une gestion rigoureuse de la communication institutionnelle autour des déploiements militaires contribue à la transparence et à la souveraineté de l'État. D'où la nécessité de mettre de l'ordre dans cette situation.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

1 673 230

personnes : C'est le nombre de pèlerins ayant accompli le Hadj 2025 à la Mecque.

ILS ONT DIT...

- « L'État est en train de faire des efforts dans ce sens, afin qu'il n'y ait pas trop d'impact au niveau des inondations. Le curage des caniveaux rentre dans ce cadre. Mais il faut dire à la population que ces ouvrages ne sont pas destinés à recevoir des ordures. C'est uniquement pour le drainage des eaux de pluie ». **Doumbia Mariam Tangara, ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable**, le 10 juin 2025.
- « Le Sahel ne reste pas pauvre. Nous continuons notre bonhomme de chemin, à construire l'AES, à être forts, résilients, à faire du Sahel un espace de sécurité totale, pour pouvoir exploiter convenablement nos ressources afin que cela puisse profiter à nos masses populaires ». **Capitaine Ibrahim Traoré, Président du Burkina Faso**, le 10 juin 2025.

RENDEZ-VOUS

- 20 juin 2025 :**
Première édition de la Nuit des Étoiles de la Mode - Maison des Arts et de la Culture - Gao
- 21 juin 2025 :**
Concert de Bassékou Kouyaté - IFM Bamako
- 22 juin 2025 :**
Yougo Family Comedy Show - Ciné Magic Babemba
- 20 - 22 juin 2025 :**
Forum des Kané à Sékoro - Ségou

UN JOUR, UNE DATE

12 juin 1964 : Nelson Mandela, ancien Vice-Président de l'ANC, et sept coaccusés sont condamnés à la prison à vie pour complot et sabotage.



Khaby Lame, le célèbre tiktokeur italo-sénégalais, a finalement été autorisé à quitter librement les États-Unis. Il avait été arrêté le 6 juin 2025 pour avoir dépassé la durée de son visa.



Ken Oforo Atta, l'ancien ministre ghanéen des Finances, a fait l'objet d'une notification rouge émise par Interpol le 8 juin 2025. Il est accusé d'avoir utilisé sa fonction à des fins personnelles quand il était ministre de 2017 à 2024.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Des pompiers s'efforcent d'éteindre les flammes sur les débris calcinés du **Boeing 787 Dreamliner d'Air India**, qui s'est écrasé jeudi 12 juin 2025 peu après son décollage de l'aéroport d'Ahmedabad, en Inde.

SÉCURITÉ : VAGUE COORDONNÉE D'ATTAQUES TERRORISTES INQUIÉTANTES

Depuis quelques semaines, le Mali est de nouveau confronté à une série d'attaques terroristes coordonnées qui ont ciblé principalement des positions militaires. Face à cette recrudescence des violences, l'armée malienne a lancé une vaste contre-offensive.

MOHAMED KENOVI

Le Global Terrorism Index 2025 révèle que le Sahel concentre désormais plus de 51% des décès liés au terrorisme dans le monde, soit environ 4 794 morts en 2024. Ce phénomène place le Mali au cœur d'un fléau sécuritaire global, au-delà des seuls incidents mentionnés. Lorsque l'attaque du camp militaire de Dioura, dans la région de Mopti, s'est déclenchée, le 23 mai 2025, nombreux sont ceux qui y ont vu un épisode isolé. Pourtant, cet assaut, qui selon des sources sécuritaires aurait fait des dizaines de victimes dans les rangs de l'armée, s'est vite révélé n'être que le premier acte d'une nouvelle poussée terroriste coordonnée qui secoue plusieurs régions du Mali. Le 1er juin, c'est le camp stratégique de Boulkessi, près de la frontière burkinabè, qui est pris pour cible. Cette localité, déjà attaquée dans le passé, a été frappée avec une rare violence. Les terroristes du Groupe de soutien à l'Islam et aux Musulmans (JNIM), lourdement armés et visiblement bien renseignés, ont lancé une opération éclair. L'armée malienne, bien que résistante, a dû procéder à un repli tactique pour éviter un carnage dans un premier temps, avant de mener des opérations pour détruire plusieurs terroristes regroupés dans des lieux de repli. Dans le même temps, au nord, Tombouctou s'embrasait à son tour. Le 2 juin, une attaque coordonnée mêlant explosion d'un véhicule piégé et assaut d'hommes armés visait à la fois le camp militaire et l'aéroport. Ce mode opératoire des grandes offensives du JNIM laisse supposer une

volonté de frapper fort et symboliquement. L'armée a répliqué immédiatement, affirmant avoir neutralisé 14 terroristes, interpellé 31 autres présumés et repris la maîtrise du terrain. Les jours suivants ont confirmé l'installation d'un front mouvant et étendu. Le 4 juin, Tessit, dans la région de Gao, est visée. Là, la riposte des FAMA a été plus préparée. Grâce à l'appui de l'aviation, les FAMA affirment avoir tué plus de quarante terroristes, dont un chef terroriste nigérian connu sous le nom de Mamoudou Kilou. Le 5 juin, à Mahou, dans la région de Sikasso, un groupe d'hommes à motos attaque un poste militaire, causant la mort de cinq soldats et plusieurs blessés, selon une source militaire, bien que l'État-major général des FAMA n'ait pas communiqué sur les victimes dans les rangs de l'armée. Cette dernière, une fois encore, a engagé une poursuite aérienne appuyée par des commandos déployés au sol. Bilan : au moins 40 terroristes

Ces récentes attaques jihadistes au Mali témoignent de la volonté de certains groupes armés de maintenir une pression sur l'État et les populations, même face aux efforts importants engagés par les autorités pour restaurer la sécurité.

tués, 16 motos, 4 PM, une arme 12,7, plusieurs chargeurs, une importante quantité de munitions et de nombreux autres effets abandonnés par les terroristes.

Une campagne préparée en amont Selon l'armée malienne, ces attaques sont le reflet d'un « sursaut d'une bête qui, déjà terrassée, est en train d'être ressuscitée



Depuis le 3 juin 2025, l'armée mène plusieurs opérations en riposte aux attaques terroristes.

et maintenue en vie par des forces désormais identifiées ». Certains spécialistes notent une réorganisation tactique

au Sahel, avec une influence croissante dans la région, notamment dans des pays tels que le Burkina Faso, le Niger

visible chez les groupes terroristes, notamment le JNIM. Après une période de relative accalmie dans certaines zones, ces groupes semblent avoir opéré une montée en puissance discrète, appuyée par un travail de fond sur leurs bases arrière, leur recrutement local et leur mobilité. Des rapports indiquent que le JNIM revendique des milliers de combattants actifs

et même le Bénin et le Togo. Le groupe mise sur des réseaux clandestins et une gouvernance locale souterraine pour renforcer son emprise. « Ces récentes attaques jihadistes au Mali témoignent de la volonté de certains groupes armés de maintenir une pression sur l'État et les populations, même face aux efforts importants engagés par les autorités pour restaurer la sécurité »,

REPÈRES

23 mai 2025 :

Attaque du camp militaire de Dioura

1er juin 2025 :

Attaque du camp militaire de Boulkessi

6-7-8 juin 2025 :

Destruction de plusieurs bases et neutralisation de plusieurs terroristes par les FAMA

explique Mohamed Maïga, analyste et consultant en Politiques sociales et territoriales. « Ils sont dans une dynamique d'infiltrations simultanées dans plusieurs régions pour instaurer la peur et les conditions d'une insécurité chronique », appuie pour sa part Boubacar Ba, Directeur du Centre

tamment le retrait des forces françaises et américaines, combinée à l'influence intermittente du groupe Wagner suivi de l'Afrika Corps, a créé un vide sécuritaire favorable aux groupes jihadistes. Ce repositionnement international ralentit la réactivité tactique de l'armée malienne. Cette transition a entraîné, selon certains observateurs, un moment de flottement dans l'appui tactique immédiat dont bénéficiait l'armée malienne dans certaines zones sensibles. Les groupes armés auraient alors profité de cette brève période d'ajustement pour frapper vite et fort, avant que le nouveau dispositif ne soit totalement opérationnel. Par ailleurs, la saison des pluies, qui débute progressivement dans certaines régions du pays, représente traditionnellement une contrainte pour les mouvements armés. Certains experts estiment que les groupes terroristes ont voulu devancer cette période difficile en multipliant les attaques avant l'arrivée effective de l'hivernage. Il s'agirait donc d'une campagne de pression, tactiquement opportuniste, menée dans une fenêtre logistique favorable.

Réponse militaire d'envergure Face à cette vague de violences, l'armée malienne a opté pour une réaction immédiate et musclée. Des frappes aériennes ont été menées dans plusieurs zones supposées abriter des bases terroristes, notamment le 3 juin 2025 à Diarafabé, dans la région de Mopti, et à Niagassadiou, dans la région de Douentza. « Ces actions ont permis de désorganiser les planifications des groupes terroristes tout en leur infligeant de lourdes pertes », souligne l'armée. À Tessit et à Tombouctou, des raids ciblés ont aussi permis de neutraliser plusieurs combattants ennemis. Des unités d'élite ont été redéployées sur les axes jugés sensibles

3 QUESTIONS À



SOUMAILA LAH

Coordinateur national de l'Alliance citoyenne pour la réforme du secteur de la Sécurité

1 Quelle analyse faites-vous de ce regain d'attaques terroristes ?

Tout ceci participe d'une stratégie bien huilée et séquencée dans le temps. Je pense que cela a dû être travaillé sur plusieurs mois, et, ces derniers temps, on voit la matérialisation sur le terrain. En témoignent le nombre d'attaques, leur séquençage et les cibles.

2 Peut-on y voir une forme de riposte des terroristes à la Force unifiée de l'AES ?

L'essence des groupes terroristes est de mener ce type d'actions, même si aujourd'hui les armées des trois pays de l'AES ont quand même une certaine capacité de réponse opérationnelle. Mais, au-delà de cette capacité, ce sont des actions bien mûries par ces groupes avant leur matérialisation sur le terrain. En cela on peut dire que c'est une espèce de riposte, mais cela s'inscrit aussi dans la continuité des actions des groupes terroristes sur le terrain.

3 La contre-offensive des FAMA peut-elle impacter la dynamique actuelle des groupes terroristes ?

Cette contre-offensive est justifiée et c'est un impératif. Je pense qu'il est extrêmement important de miser sur l'information. Cette guerre est très compliquée et le camp qui a l'information a toujours un longueur d'avance sur l'autre. Il faut donc que les services de nos FDS soient constamment à la quête de la bonne information. Cela passe par une collaboration accrue avec les populations.

et des patrouilles renforcées sillonnent les environs des camps récemment attaqués. Le 4 juin, l'armée malienne a mené une série d'opérations offensives ayant permis de détruire des plots logistiques et de neutraliser plusieurs terroristes dans les régions de Ménaka, Douentza, Koulikoro et Kidal. Dans un communiqué en date du 7 juin 2025, l'armée affirme avoir déjoué, à l'approche de la fête de Tabaski, plusieurs complots et projets d'attentats terroristes dont le but était de semer la panique au sein des populations et de déstabiliser les Institutions de la République, en coordination avec des relais financiers et médiatiques prêts

à exploiter leurs actions. Ainsi, le 6 juin, les FAMA ont débusqué et détruit le plot logistique terroriste de Kardjiba, à l'est de Gourma Rharous, dans la région de Tombouctou, ainsi qu'un autre dans les secteurs de Boulkessi et Douna, dans la région de Bandiagara. Le jour suivant, l'armée a annoncé avoir détruit « suite aux renseignements précis et de longues heures de surveillance », une importante base terroriste à l'est de Zarho, dans la localité de Gourma Rharous, incluant un poste de commandement contenant des équipements et des moyens de transmission et 3 véhicules embarquant des combattants

terroristes et d'importants stocks logistiques.

Adapter la stratégie Pour éviter que cette vague d'attaques ne précède un hivernage meurtrier, les experts recommandent une stratégie combinant renforcement du renseignement, surveillance radar et déploiement rapide de forces mobiles. Sans cette anticipation, après l'hivernage la pression terroriste pourrait se transformer en insurrection prolongée. Malgré ces nombreux résultats de la contre-offensive des FAMA, les défis restent nombreux. L'étendue du territoire national, la porosité des frontières et la complexité sociopolitique locale freinent encore la conso-

lisation des victoires militaires. « Il est possible que des camps militaires puissent empêcher les infiltrations, mais lorsque ces camps militaires stratégiques sont attaqués, le reste du pays devient vulnérable », alerte Boubacar Ba.

Pour le chercheur, la contre-offensive menée par l'armée peut atténuer les velléités terroristes, mais face à cette guerre hybride, de dissimulation et d'infiltration, conclut-il, l'armée malienne doit aussi développer une stratégie adaptée du point de vue des matériels et équipements, du renseignement et de l'action militaire même sur le terrain. ■



Afribone

CHRONOLOGIE DES RÉCENTES ATTAQUES TERRORISTES ET DE LA CONTRE-OFFENSIVE DES FAMA

- 1 23 MAI 2025**
Le JNIM revendique l'attaque du camp militaire de Dioura, dans la région de Mopti
- 2 24 MAI 2025**
Les FAMA neutralisent plusieurs terroristes et leur logistique dans le cercle de Sofara.
- 3 30 MAI 2025**
Les FAMA repoussent une double attaque des postes de sécurité de Tanabougou et de Sirakorola, dans la région de Koulikoro.
- 4 1^{ER} JUIN 2025**
Des combattants du JNIM envahissent la base militaire de Boulkessi, près de la frontière burkinabè, dans la région de Douentza, faisant près d'une centaine de victimes.
- 5 2 JUIN 2025**
Un véhicule piégé s'abat sur le camp et l'aéroport militaire de Tombouctou, précédé d'un assaut armé. L'armée annonce avoir neutralisé 14 terroristes et interpellé 31 autres présumés.
- 6 3 JUIN 2025**
Les FAMA répliquent en menant des frappes aériennes, notamment sur des positions terroristes à Diafarabé (région de Mopti) et Niagassadou (région de Douentza), pour contrer les assaillants et perturber leurs chaînes logistique.
- 7 4 JUIN 2025**
Un nouveau raid, attribué à l'EIS, frappe le camp de Tessit (Gao). Le Bilan établi par l'armée malienne fait état de 41 corps de terroristes abandonnés, dont celui d'un chef terroriste nigérien du nom de Mama-dou Akilou.
- 8 5 JUIN 2025**
Une attaque coordonnée de plus de 50 terroristes à moto cible le camp de Mahou (région de Sikasso). Une source militaire indique 5 soldats tués et près de 10 blessés. L'Etat-major général des armées, annonce de son côté au moins 40 terroristes tués, 16 motos 4 PM, 1 arme 12,7, plusieurs chargeurs, une importante quantité de munitions et de nombreux autres effets abandonnés par les terroristes.
- 9 6 JUIN 2025**
L'armée malienne détruit un important plot logistique terroriste de carburant dans les secteurs de Boulkessi et Douna (Région de Bandiagara) et à Kardjiba, à l'est de Gourma Rharous (Région de Tombouctou).
- 10 7 JUIN 2025**
Les FAMA détruisent une importante base terroriste à l'est de Zarho, dans le cercle de Gourma Rharous. Concomitamment un raid aérien a permis de détruire une autre base terroriste aux environs d'Essouk, à 45km au nord-est de Kidal. Dans la même journée, deux autres bases ont été également détruites à la lisière de la forêt du Baoulé, à environ 40km à l'ouest de Didiéni, ainsi que deux autres à 202km au nord de Sandare.
- 11 8 JUIN 2025**
Les FAMA détruisent un véhicule bourré d'explosifs et neutralisent ses occupants à 11 km au sud-ouest de la localité de Bale, région de Nara.

Source : Rédaction

Paru dans Journal du Mali l'Hebdo
N°530 du 12 au 18 juin 2025

Journal du Mali



Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité**.

20 28 00 00
www.afribone.com



VERS UNE JUSTICE SAHÉLIENNE COMMUNE : LES PREMIERS JALONS POSÉS À BAMAKO

Les ministres de la Justice du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont entamé un processus ambitieux d'unification de leurs systèmes judiciaires. Ce projet vise à créer des institutions juridiques et pénitentiaires confédérales, à harmoniser les législations et à renforcer la coopération face aux défis transnationaux.

MASSIRÉ DIOP

Les autorités judiciaires du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont engagé un processus inédit de rapprochement législatif et institutionnel dans le cadre de la Confédération des États du Sahel (AES). L'initiative, conduite dans la continuité des piliers « Défense, Diplomatie et Développement » de la feuille de route malienne, entend désormais faire de la justice un levier central de souveraineté collective. Au cœur des discussions figure la volonté d'inscrire la justice parmi les compétences officiellement déléguées à la Confédération. Les ministres ont validé la proposition de modification de l'article 4 du Traité fondateur, ce qui permettra à terme d'asseoir la lé-



Ouverture de la réunion des experts judiciaires de l'AES le 27 mai 2025 à Bamako.

Des institutions confédérales en gestation La principale innovation portée par ce chantier est la création annoncée d'une Cour pénale et des droits de l'Homme sahélienne, compétente en matière de crimes de guerre, de blanchiment, de financement du terrorisme, ainsi

ont été validés. Leur objectif est de garantir l'interopérabilité des systèmes nationaux et de faciliter les extraditions, transferts de détenus ou exécution des mandats d'arrêt entre les trois pays. Le volet pénitentiaire n'est pas en reste, puisque la sécurité des établissements, la prévention de la radicalisation, le respect des droits humains, la réinsertion et la mutualisation des formations sont inscrits à l'agenda. Un Centre régional de formation judiciaire et pénitentiaire verra le jour, assurant une standardisation des profils et pratiques.

Contraintes nationales En dépit de l'élan affiché, la mise en œuvre de ces décisions est conditionnée à plusieurs facteurs. D'abord, une série d'adaptations législatives devront être opérées dans chacun des pays, notamment pour garantir la compatibilité entre les textes de la Confédération et les droits nationaux existants, en particulier les Codes pénaux et de procédure pénale. La question du financement, également importante, reste en suspens. La construction des infrastructures prévues, le développement des plateformes numériques ou la formation conjointe du personnel nécessiteront des budgets importants, encore non précisés. Les États espèrent l'appui de partenaires techniques ou financiers, mais af-

EN BREF

VERS UN MANDAT PRÉSIDENTIEL DE 5 ANS

Le Conseil des ministres, dans sa session hebdomadaire du 11 juin 2025, a adopté un projet de loi visant à réviser la Charte de la Transition pour instaurer un mandat présidentiel de cinq ans, renouvelable. Cette mesure, qui doit encore être validée par le Conseil national de transition (CNT), s'inscrit dans la lignée des recommandations issues des Assises nationales de la refondation et du Dialogue inter-maliens. Selon les autorités, elle répond à la nécessité de stabiliser le pays dans un contexte marqué par l'insécurité persistante, la lutte contre le terrorisme et les menaces de déstabilisation internationale. Le Mali, à l'instar du Burkina Faso et du Niger au sein de la Confédération des États du Sahel (AES), privilégie une transition prolongée pour renforcer la souveraineté et consolider les acquis sécuritaires. Le projet vise ainsi à garantir la continuité de l'État et à aligner la gouvernance malienne sur ses voisins sahéliens, tout en répondant aux attentes des forces vives de la Nation et de la diaspora malienne. ■ **M.D**

font leur volonté d'autonomie. Sur le plan politique, une attention particulière sera portée à la répartition des compétences, à la souveraineté des juridictions nationales et à l'acceptabilité du mécanisme par les Parlements. La diversité des pratiques judiciaires, des traditions juridiques et des cadres institutionnels est aussi un obstacle à surmonter.

Au-delà de ces contraintes, l'orientation prise est tout de même une première. Dans un espace longtemps fragmenté, ces États cherchent à construire une justice collective, cohérente, respectueuse des droits fondamentaux, capable de répondre aux attentes de leurs citoyens et aux exigences contemporaines de sécurité et de gouvernance. ■



MAMADOU BEN CHÉRIF DIABATÉ

« Sans synergie, il manque quelque chose à la sécurité »

Griot, penseur et homme de tradition, Mamadou Ben Chérif Diabaté livre une réflexion profonde sur la protection des civils, le rôle des savoirs anciens et la nécessité d'une approche collective et inclusive de la sécurité nationale, à l'occasion de la conférence interactive organisée le 10 juin 2025 par l'OCGS sur la protection des civils en période de crise.

PROPOS RECUEILLIS PAR MASSIRÉ DIOP

Vous insistez sur le recours aux valeurs anciennes. Pourquoi est-ce important aujourd'hui ?

Je vois une grande différence entre ce qui se faisait avant et ce que l'on vit aujourd'hui. En 1236 déjà, il y avait une Charte. Les textes étaient très clairs. Donc aujourd'hui, si on veut évoluer positivement, on doit faire recours à ces valeurs. Je ne dis pas d'y retourner, mais d'y faire appel. On a des professeurs, des chercheurs, des magistrats... Il faut relire ces textes et voir comment les adapter à notre époque. Il ne s'agit pas d'idéaliser le passé,

mais d'en tirer les principes solides que nous pouvons intégrer dans notre contexte institutionnel. Et y aller avec une nouvelle loi et une nouvelle valeur. C'est ce qui va être le salut pour nous.

Qu'est-ce qui empêche selon vous ce retour aux fondements ?

Le blocage, c'est la volonté politique. Je ne parle ni de Jean ni de Paul. Il faut que le gouvernement en place réfléchisse à cette question et qu'il l'intègre. Il faut organiser le débat autour de cette problématique. À ce moment-là, cela deviendra une vraie préoccupation nationale. Et on pourra aboutir à une solution nationale. Parce que c'est un problème qui mine notre sécurité.

Vous parlez d'une synergie d'actions. Que signifie-t-elle pour vous ?

Sans une synergie d'actions, ce n'est pas possible. Les femmes jouent un rôle-clé dans la sécurité. Les jeunes aussi ont leur importance. Les griots, les vieilles personnes, les légitimités traditionnelles, religieuses... Chacun a sa place. Même les enfants dans les écoles, dès le bas âge, doivent apprendre les bases de la vigilance, de la paix et du vivre ensemble. Ce ne sont pas seulement les « corps habillés ». Ils doivent s'appuyer sur le reste de la société. Mais sans ça, sans ce maillage, sans cette synergie, il y a quelque chose qui manque justement à la sécurité.

Quelle serait la première étape pour enclencher ce processus ?

J'ai fait appel aux plus hautes autorités du Mali pour organiser des journées de dialogue, d'échange et de réflexion sur la problématique de la prise en compte de la protection de la société civile. Il faut former les femmes, les jeunes, les religieux, même les enfants à l'école. Que chaque Malien soit formé aux techniques de sécurisation de la Nation. C'est un tout. Nous sommes complémentaires. ■

Les autorités judiciaires du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont engagé un processus inédit de rapprochement législatif et institutionnel dans le cadre de l'AES.

gitimité d'un système juridique commun et cohérent. Dans son prolongement, un cadre de concertation permanent entre ministres de la Justice a été instauré et des Comités techniques nationaux devront veiller à la mise en œuvre progressive de l'agenda commun, avec pour visée une meilleure coordination, une standardisation des pratiques et l'interopérabilité des procédures. L'ambition affichée est de bâtir un socle juridique harmonisé, allant des textes de droit pénal à l'organisation des professions judiciaires en passant par la coopération interétatique sur les procédures, les standards et les sanctions. Ce chantier traduit une volonté d'adapter les outils juridiques aux réalités sahéliennes en privilégiant l'harmonisation et l'efficacité.

que pour le contentieux interconfédéral. Cette juridiction, inédite dans l'espace sahélien, sera appuyée par une prison de haute sécurité dont la construction a été validée. Ces mécanismes viendront renforcer une réponse judiciaire adaptée aux formes nouvelles de criminalité transfrontalière et aux défis liés à la lutte contre l'impunité, dans une zone où les juridictions nationales seules ne suffisent plus. Dans l'attente de leur mise en service, les États membres se réservent la possibilité de saisir toute instance régionale ou internationale existante pour poursuivre les auteurs d'actes graves. Le projet repose également sur des outils numériques concrets. C'est ainsi qu'une plateforme de coopération judiciaire et un fichier unique des personnes recherchées



Protégez votre réseau grâce à nos solutions assurées.



20 28 00 00
www.afribone.com



CHÔMAGE : DES CHIFFRES MASQUÉS PAR LA PRÉCARITÉ

Derrière les chiffres de l'emploi au Mali se cachent des réalités complexes, dont l'analyse permet de mieux comprendre le phénomène. Le taux de chômage est passé de 6,5% en 2020 à 3,5% en 2024 et ces chiffres suscitent la polémique, face à l'ampleur du problème.

FATOUmata MAGUIRAGA

« Si ces chiffres sont exacts, cela voudrait dire que nous aurons tous un emploi bientôt », a réagi un internaute, jugeant que ces données ne reflètent pas la réalité. Pourtant, il n'y a pas lieu de polémiquer autour de ces chiffres officiels, purement techniques, vérifiables auprès de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) et du Bureau international du travail (BIT), s'est défendu l'INSTAT après les nombreuses réactions provoquées par les déclarations du ministre de l'Économie et des Finances lors d'une interview à la télévision nationale le 31 mai 2025. Le faible taux de chômage au Mali doit être interprété en tenant compte des spécificités structurelles de son économie et de la méthodologie de mesure. Le taux de 3,5% fourni par l'INSTAT est effectivement

Personnes occupées dans l'agriculture : **47%**

Taux de chômage combiné au sous-emploi : **20%**

bas, car il reflète une économie dominée par le secteur informel et l'agriculture de subsistance, qui absorbe une grande partie de la main-d'œuvre, même si les emplois générés restent souvent précaires et peu rémunérés. Le Mali peine surtout à créer des emplois décents pour les jeunes, les femmes et les



Plusieurs jeunes diplômés stagiaires ont récemment bénéficié d'un appui financier de l'Etat.

diplômés, souligne Afrobaromètre dans une étude publiée en mai 2024. Le marché du travail est dominé par l'emploi agricole et informel, principalement sous forme d'auto-emploi et d'emploi saisonnier rémunéré à la tâche. Par ailleurs, les revenus du travail sont nettement inférieurs à ceux du patrimoine et des transferts et une grande proportion d'actifs, surtout parmi les femmes, ne sont pas employés. La régulation de ce marché complexe est difficile pour les

pouvoirs publics, qui peinent à mettre en œuvre des politiques créatrices d'emplois, à réduire le chômage et à garantir des revenus décents aux travailleurs et un revenu minimum aux chômeurs.

La proportion de chômeurs est la plus élevée chez les jeunes (22%) et les femmes (15%), plus que chez les hommes (2%). Le phénomène touche davantage les urbains (11%) que les ruraux (7%). Le chômage augmente avec le niveau d'éducation, passant de 6% chez les non-instruits à 15% chez les post-secondaire. ■

EN BREF

LA NOIX DE COLA A LA CÔTE

Le marché mondial de la noix de cola connaît une croissance importante, grâce à la diversification de ses utilisations. Sa valeur, estimée à 119 millions de dollars en 2025, devrait connaître une croissance de 3,3 % jusqu'en 2033. Selon l'agence Ecofin, le produit a été introduit en bourse le 28 mai 2025 par la Côte d'Ivoire, traduisant la volonté du pays d'en faire un produit agricole de premier plan. La demande est en tout cas forte pour cette matière première de plus en plus prise en compte dans l'agro-industrie, les cosmétiques ou encore la médecine traditionnelle. Le marché mondial de cette noix est dominé par le Nigeria. De 139 000 tonnes en 1961, la production du pays a chuté de 82 000 à 95 000 tonnes entre 1994 et 2006. Après une baisse due essentiellement à la dégradation des sols et au vieillissement des arbres, la production a repris pour s'établir à 100 000 tonnes en 2007, 162 000 en 2009, avant d'atteindre 183 405 tonnes en 2022. La Côte d'Ivoire est le deuxième producteur, même si sa production a enregistré une baisse de près de 2% en 10 ans, passant de 67 000 tonnes en 2010 à 58 640 tonnes en 2022, soit 18,61% de la production mondiale. Le Cameroun, le Ghana et la Sierra Léone complètent le tableau des cinq premiers producteurs. ■

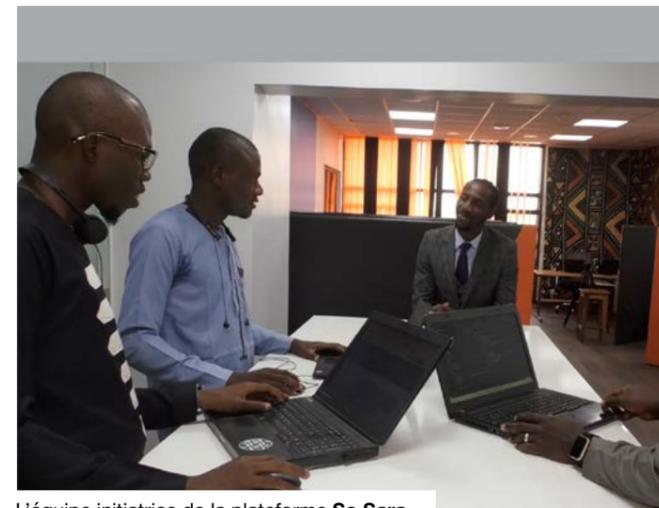
ce taux ne sera atteint qu'en 2048, voire après 2060 selon des prévisions prudentes. Des disparités nationales importantes caractérisent ces chiffres. Avec un taux de pression de 18%, le Sénégal s'approche des exigences du Pacte de convergence, suspendu depuis 2020, tandis que la Guinée-Bissau stagne à 9%. Le rapport démontre le décalage entre les performances réalisées et le potentiel inexploité. Ainsi, plusieurs pays ont des marges de manœuvre pour booster leurs recettes fiscales, dont le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Togo. Cette faible performance s'explique par la prédominance de l'informel, certaines exonérations, la faible fiscalisation du foncier et l'absence d'instruments adaptés aux PME. En clair, la zone devrait accentuer les réformes fiscales en cours pour obtenir de meilleurs résultats. ■

So Sara Une solution numérique contre la falsification des titres fonciers

Le secteur immobilier au Mali fait face à de nombreux défis : falsification de documents, complexité des démarches, manque de transparence et mauvaise gestion des titres fonciers. Pour y remédier, un entrepreneur malien et son équipe ont mis au point So Sara, une plateforme numérique innovante destinée à sécuriser et à simplifier les transactions immobilières.

Intégrant les notaires au cœur de son fonctionnement, So Sara vise à garantir l'authenticité des documents, réduire les fraudes et restaurer la confiance dans le secteur. C'est une réponse concrète aux préoccupations grandissantes des particuliers et des investisseurs, souvent confrontés à des litiges ou à des tentatives d'appropriation frauduleuse, parfois même par des proches. Selon le fondateur de la plateforme, cette initiative est née d'un constat alarmant : l'opacité du système foncier malien décourage les transactions sûres. Monsieur Diaby, Direc-

teur général du projet, explique que le développement de So Sara s'est appuyé sur une compréhension fine des besoins des acteurs du secteur, notamment les notaires, garants de la légalité des transactions. En digitalisant les procédures notariales et en assurant la traçabilité des documents via des technologies avancées, So Sara garantit que chaque transaction respecte la loi malienne. Elle réduit ainsi les risques de falsification et les litiges coûteux qui freinent le développement du marché immobilier. Mais le défi est de taille. La transition vers le numérique reste



L'équipe initiatrice de la plateforme So Sara.

difficile, notamment dans les zones rurales, où l'usage des technologies est limité. Il faudra convaincre à la fois les professionnels et les usagers de faire confiance à ce nouvel outil. Si So Sara parvient à surmonter

ces obstacles, le Mali pourrait devenir un exemple en Afrique en matière de modernisation de la gestion foncière et immobilière. Une véritable révolution est en marche. ■

IBRAHIM BABY

UEMOA De lentes réformes fiscales

Les recettes fiscales de l'UEMOA constituent en moyenne 80% de toutes les recettes totales dans les pays membres. L'objectif de 20% de pression fiscale est encore loin, même si le potentiel existe. Dans son rapport sur la région publié le 10 juin 2025, le Fonds monétaire international (FMI) indique que l'UEMOA a l'occasion d'augmenter ses recettes fiscales pour sortir de la dépendance à l'aide

extérieure et à l'endettement. Si les progrès réalisés sont importants, ils restent insuffisants pour atteindre l'objectif cible de l'Union, qui est de 20% de pression fiscale. En effet, l'UEMOA a enregistré une augmentation moyenne de 10% à 14% entre 2001 et 2023. Un progrès notable compte tenu du contexte économique, mais qui reste insuffisant pour atteindre l'objectif. À ce rythme, le FMI estime que

ce taux ne sera atteint qu'en 2048, voire après 2060 selon des prévisions prudentes. Des disparités nationales importantes caractérisent ces chiffres. Avec un taux de pression de 18%, le Sénégal s'approche des exigences du Pacte de convergence, suspendu depuis 2020, tandis que la Guinée-Bissau stagne à 9%. Le rapport démontre le décalage entre les performances réalisées et le potentiel inexploité. Ainsi, plu-

PLASTIQUE : LE PARADOXE FACE À UNE URGENCE MONDIALE

La Journée mondiale de l'Environnement 2025 est consacrée à la lutte contre la pollution plastique. Celle-ci alimente la crise climatique, dégrade les écosystèmes et fragilise les moyens de subsistance. Pourtant les réponses politiques restent insuffisantes, malgré l'urgence reconnue par les scientifiques et les institutions internationales.

FATOUmata MAGUIRAGA



Bamako croupit sous les ordures plastiques.

La production mondiale de plastique dépasse 450 millions de tonnes par an, mais moins de 10% sont recyclées. Environ 11 millions de tonnes finissent chaque année dans les écosystèmes aquatiques, aggravant la pollution marine. Plus de la moitié de ces déchets ne sont ni traités ni récupérés. Le coût global de cette pollution est estimé entre 300 et 600 milliards de dollars par an, en tenant compte de ses impacts sur la santé, les écosystèmes et les économies locales, selon le Programme des Nations unies pour l'environnement. L'Afrique génère 5% des déchets plastiques mondiaux, mais est le deuxième continent le plus affecté. La moitié finit dans les eaux, menaçant biodiversité et économies locales. La pollution plastique est devenue une crise environnementale majeure. Face à cela, seuls 30% des pays disposent aujourd'hui de politiques publiques pour réduire son impact sur l'environnement et la santé. Le phénomène contribue également à la crise climatique à travers son processus de production, qui génère des gaz à effet de serre. Le plastique contribue à 3,4% des émissions mondiales. Plus d'un tiers à des emballages jetables est majoritairement mal traité. L'agriculture, la pêche

et la mode figurent parmi les secteurs les plus polluants, utilisant massivement des matières plastiques, parfois jusqu'à 60% de leur composition.

Chaque année plus de 400 millions de tonnes de plastique sont produites dans le monde, et moins de 10% de ces déchets sont recyclés.

Mesures insuffisantes En 2022, les États membres des Nations unies ont adopté une résolution visant à mettre fin à la pollution plastique. À travers un instrument juridique contraignant, le Comité intergouvernemental de négociation sur la pollution plastique (CIN) travaille à l'élaboration d'un texte. Les négociations portent sur des mesures couvrant l'intégralité du cycle de vie des plastiques. La cinquième session s'est tenue à Busan en décembre 2024, sans aboutir à un consensus sur les mesures de réduction de la production. La sixième et dernière phase de cette session est prévue pour août 2025. Parmi les alternatives discutées, il est prévu de promouvoir l'innovation par des incitations aux entreprises pour abandonner le plastique, d'introduire des taxes visant à dissuader la production et

l'utilisation de plastique à usage unique, de proposer des subventions et des avantages fiscaux pour favoriser les produits réutilisables et d'améliorer les infrastructures de gestion des déchets.

Situation au Mali La Quinzaine de l'Environnement, du 5 au 17 juin, est célébrée cette année dans la région de San, à 425 km de Bamako. L'utilisation des sachets plastiques s'est généralisée à travers le pays. En 2014, le Mali a adopté la Loi N°2014-024 interdisant leur production, importation et commercialisation. Dix ans après, son application demeure très limitée. Un moratoire de six mois avait été prévu pour faciliter la tran-

sition, mais aucune réelle mesure n'a suivi. Le plastique est aujourd'hui omniprésent dans les marchés, les quartiers et les campagnes. Les données fiables manquent pour évaluer le volume en circulation, mais certains spécialistes estiment que plusieurs millions de tonnes échappent chaque année à toute gestion structurée. Des initiatives privées s'engagent dans la lutte et tentent de mettre en place des structures de recyclage. Créée en 2017, DGB Plastique Mali collecte jusqu'à 12 tonnes de déchets plastiques par jour, mais reste une initiative isolée. La capitale malienne produit en moyenne 4 050 m³ de déchets chaque jour, dont une grande quantité de sachets plastiques. Pour certains acteurs, il devient urgent d'améliorer la collecte en instaurant le tri à la source des déchets, de développer

EN BREF

DIALOGUE DES CIVILISATIONS : L'ONU CÉLÈBRE LA PREMIÈRE JOURNÉE

L'Organisation des Nations unies (ONU) a célébré, le 10 juin 2025, la première Journée internationale du dialogue entre les civilisations. Inspirée par la Chine, cette résolution a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale le 7 juin 2024. « Le dialogue est le chemin vers la paix », a déclaré le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. « Dans un monde fracturé, le dialogue n'est pas facultatif, il est essentiel. Là où il est absent, l'ignorance comble le vide », a-t-il ajouté. Le dialogue entre les civilisations favorise la compréhension mutuelle et permet de puiser dans le patrimoine commun de l'humanité. Proposée par la Chine et soutenue par 82 pays, la résolution souligne que toutes les réalisations des civilisations constituent « l'héritage collectif de l'humanité ». Cette journée vise à sensibiliser à la valeur de la diversité culturelle, à promouvoir le respect mutuel et la solidarité mondiale pour un monde plus harmonieux. ■

les unités de recyclage et de mettre en place une véritable politique de pollueur - payeur. Outre les défis sanitaires, les solutions envisagées proposent une évolution vers une économie circulaire du plastique. Il s'agirait de mettre en place un cadre réglementaire adapté, grâce à des investissements du secteur privé et à la création de marchés dynamiques pour les plastiques recyclés et les substituts au plastique. C'est autour d'un dialogue constructif entre l'État, le secteur privé et la société civile que la lutte contre la pollution plastique pourrait aboutir, selon les acteurs. Il s'agit de créer un espace de concertation entre les acteurs publics et privés pour faciliter l'adoption d'alternatives durables aux sachets plastiques. ■

RWANDA - RDC : UNE RUPTURE QUI FISSURE LA SÉCURITÉ AFRICAINE

Le Rwanda quitte la CEEAC dans un contexte de tensions persistantes avec la RDC. Ce retrait s'ajoute aux départs des États sahéliens de la CEDEAO, révélant une fragilité grandissante des organisations régionales chargées de la sécurité collective. Pendant ce temps, les groupes armés progressent, dans un silence institutionnel préoccupant.

MASSIRÉ DIOP



Paul Kagamé a claqué la porte à la CEEAC suite à un conflit à l'interne avec la RDC.

Le 7 juin 2025, Kigali a annoncé son retrait de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Officiellement, la décision découle d'un désaccord avec la République démocratique du Congo, accusée de bloquer la présidence tournante que devait exercer le Rwanda. Mais, au-delà du conflit bilatéral, cette sortie révèle une crise plus profonde de l'architecture sécuritaire régionale. Depuis plusieurs années, la CEEAC peine à jouer son rôle face à la multiplication des conflits frontaliers, des incursions armées et de la montée des groupes terroristes, notamment dans les zones ins-

tables du Nord-Kivu et de l'Ituri. Le retrait du Rwanda fragilise davantage cette structure, déjà minée par les rivalités entre États. En Afrique de l'Ouest, la CEDEAO vit une implosion parallèle. En janvier 2024, le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont claqué la porte pour former l'Alliance des États du Sahel (AES), dénonçant une incompréhension stratégique de leur lutte contre les groupes jihadistes. Là encore, l'enjeu n'est pas seulement institutionnel, il est vital, dans la mesure où ces désengagements désarticulent les mécanismes d'alerte, de coordination militaire et de réponse rapide. Face à ces fractures, l'Union africaine reste

Gaza La traque du Hamas sous-traitée à des milices

Depuis un certain temps, la guerre à Gaza a pris un tournant dramatique. Récemment, Yasser Abu Shabab, ancien prisonnier dans l'enclave, a été libéré à la suite d'une frappe aérienne israélienne. Il dirige désormais une milice armée nommée Anti-Terror Service et active dans le sud de Gaza, notamment autour de Rafah et du corridor de Kerem Shalom. La situation reste donc tendue autour de Rafah. Ce groupe, soutenu officieusement par Israël, est utilisé pour traquer les membres du Hamas. Il agit en marge de la chaîne de commandement militaire, avec peu de contrôles. Pillages, extorsions et violences contre les civils sont signalés. Des

convois humanitaires sont interceptés, plusieurs chauffeurs ont été tués ou blessés et l'aide reste bloquée aux frontières. Ce recours à des milices non encadrées soulève de graves questions juridiques. En tant que puissance occupante, Israël est tenue par le droit international humanitaire de garantir la protection des civils et l'accès aux secours. Alors que la France et l'Arabie saoudite co-organisent un sommet à l'ONU sur la solution à deux États à partir du 17 juin, la situation sur le terrain est hors de contrôle. Pour les Gazaouis, la priorité reste l'accès à la nourriture et à la sécurité, non les promesses diplomatiques. ■

curieusement effacée. Son Conseil de Paix et de Sécurité ne parvient pas à enrayer la dynamique de fragmentation. Quant à l'ONU, son rôle semble cantonné à des déclarations de principe, sans réel levier dissuasif. Pourtant, les menaces sont partagées, les frontières poreuses et les crises de plus en plus transnationales. Le désengagement des États des cadres multilatéraux revient à affaiblir l'unique rempart collectif face à des ennemis mobiles, armés et coordonnés. La perte de coordination affaiblit aussi les efforts de partage de renseignements, de patrouilles conjointes et de médiations régionales. Chaque pays tente désormais de bâtir son propre système de défense, souvent au détriment d'une vision collective. Les conséquences dépassent le continent, puisque les failles régionales deviennent des brèches internationales.

Comme le rappelait récemment un diplomate africain, on peut se retirer d'une organisation, mais on ne peut ni effacer une frontière ni déménager un pays. La sécurité, elle, ne connaît pas de rupture administrative. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

CLIMAT : DES PLUIES QUI NE TOMBENT PLUS AU BON EN-DROIT

Alors que des pluies abondantes commencent à tomber sur certaines villes d'Afrique de l'Ouest, d'autres régions attendent toujours l'arrivée de la mousson. Cette inégalité n'est pas anodine. Des recherches menées depuis plus d'une décennie montrent que des particules polluantes émises à des milliers de kilomètres peuvent modifier la trajectoire des pluies. Ces aérosols, issus des activités industrielles et du transport dans l'hémisphère Nord, interagissent avec les courants atmosphériques. Ils refroidissent certaines zones océaniques et déplacent la bande de précipitations vers le sud. Résultat : moins de pluies dans des régions qui en dépendent, plus d'irrégularités ailleurs. En 2024, certaines zones du Sahel ont connu des déficits allant jusqu'à 40%. Cette année, les observations confirment un début de saison perturbé. Le lien est désormais bien documenté, mais rarement intégré aux politiques climatiques mondiales. Ce phénomène, assez discret, rappelle que le climat ne connaît pas de frontières. Une pollution invisible ici peut provoquer une sécheresse silencieuse ailleurs. ■

TOURNOI MAURICE REVELLO 2025 : LE MALI RATE LE DERNIER CARRÉ

Malgré une prestation globalement solide, les Aigles Espoirs ont vu leur aventure au Tournoi Maurice Revello 2025 s'arrêter dès la phase de groupes.

MOHAMED KENOUI



Après l'élimination au 1er tour, les Aigles Espoirs visent la 5ème place du tournoi.

Engagé dans la poule A aux côtés de la France, du Panama et de l'Arabie Saoudite, le Mali a disputé trois rencontres entre le 3 et le 9 juin, ponctuées de deux matchs nuls à l'issue du temps réglementaire et d'une défaite.

Dès son premier match, le 3 juin, le Mali s'est heurté à un Panama plus réaliste. Battus 2-1, les Aiglons n'ont pourtant pas démerité, mais ont manqué d'efficacité offensive. Trois jours plus tard, les protégés du coach Fousseini Diawara retrouvaient la

France, pays hôte et favori du groupe. Après un match équilibré et intense, les deux équipes se sont séparées sur un score de parité (1-1). Grâce à leur sang-froid lors de la séance de tirs au but, les Aiglons se sont imposés 5-4 et ont décroché un point supplémentaire, conformément au règlement du tournoi qui attribue un point en plus du point du match nul en cas de victoire aux tirs au but. Enfin, lors de la dernière journée, le Mali a livré une bonne prestation face à l'Arabie Saoudite dans un match à rebondissements, soldé par un nouveau score nul (2-2) et une victoire aux tirs au but (6-5) pour la sélection nationale U20. Cependant, malgré ces deux succès dans l'exercice des tirs au but et un total de 4 points, le Mali n'a pas accédé au dernier carré. En effet, à égalité de points avec l'Arabie Saoudite, les Aigles Espoirs ont été devancés à la différence de buts (+0 pour les Saoudiens, -1 pour le Mali). Un dénouement frustrant pour une équipe qui a su montrer du caractère et un vrai potentiel collectif. Dans la suite du tournoi, les demi-finales prévues le 13 juin opposeront le Danemark à l'Arabie Saoudite d'une part, et la France au Mexique d'autre part. La finale, ainsi que le match pour la troisième place, se joueront le 15 juin. Le Mali disputera de son côté un dernier match de classement pour la 5e place le 14 juin face au Japon.

Bien que ce parcours ait été court et en deçà de l'objectif initial, il aura mis en lumière quelques talents prometteurs tels que Wilson Samaké ou Gaoussou Diakité, et augure de belles perspectives pour la relève du football malien. ■

Coupe du monde des clubs 2025 La compétition démarre le 15 juin

Du 15 juin au 13 juillet 2025, les États-Unis accueillent la première édition élargie à 32 clubs de la Coupe du monde des clubs de la FIFA. Réparties en huit groupes de quatre équipes, les formations issues des six confédérations continentales s'affrontent dans une phase de groupes suivie d'un tableau à élimination directe dès les huitièmes de finale. Parmi les participants figurent les plus grands noms du football mondial, dont le Real Madrid, Manchester City, Chelsea, le Bayern Munich et le Paris Saint-Germain. L'Afrique sera représentée par quatre clubs : Al Ahly d'Égypte, Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud, le Wydad de Casablanca et l'Espérance de Tunis. Dotée d'un Prize money record avoisinant le milliard de dollars, dont 125 millions promis au vainqueur, cette compétition marque un tournant à la fois sportif et économique pour le football de clubs. ■



CARTONS DE LA SEMAINE

L'ancien international roumain **Cristian Chivu** (44 ans) a été nommé le 9 juin 2025 entraîneur de l'Inter Milan en remplacement de Simone Inzaghi. Il a signé un contrat de deux ans, jusqu'en juin 2027, avec les Nerazzurri.

Maduka Okoye, le gardien nigérian d'Udinese, est sous le coup d'une enquête pour association de malfaiteurs en vue d'escroquer un bookmaker. Selon le Parquet, il a reçu un carton volontairement lors du match contre la Lazio, le 11 mars 2024.

FESTI'VERT 2025 : QUAND L'AGROÉCOLOGIE DEVIENT CULTURE À BAMAKO

Les 14 et 15 juin 2025, le quartier de Bamako-Coura accueillera la deuxième édition de Festi'Vert, un festival atypique où l'environnement, l'agriculture et la culture populaire se rejoignent. Porté par l'entité du même nom, cet événement veut inscrire l'agroécologie dans le quotidien culturel des Maliens.

MASSIRÉ DIOP



Loin d'être un simple rassemblement technique, Festi'Vert se vit comme l'expression vivante d'un art de vivre écologique. L'événement met en scène des savoirs agricoles ancestraux, des créations artisanales issues de la nature, des danses traditionnelles inspirées des saisons, des contes autour de la terre et des ateliers interactifs avec de jeunes artistes. C'est toute une écologie culturelle qui se déploie dans les rues de Bamako-Coura. À l'image d'initiatives similaires à Dakar, Ouagadougou ou même Recife au Brésil, Festi'Vert

inscrit Bamako dans le réseau grandissant des villes africaines qui associent art, écologie et engagement communautaire. Le festival, lancé en juillet 2024, est né du constat que pour réussir la transition écologique, il faut d'abord la faire aimer, la faire comprendre, la faire vivre. En cela, Festi'Vert choisit la voie du sensible, celle des arts et des récits locaux. Des animations musicales, des démonstrations de transformation agroalimentaire et des stands d'expression libre y côtoient des espaces d'exposition sur les semences

traditionnelles et les cosmétiques naturels. Les organisateurs espèrent ainsi accueillir plusieurs centaines de visiteurs par jour. L'édition 2025 entend renforcer cette dynamique en valorisant le rôle des femmes et des jeunes dans la création culturelle autour de la terre. Des associations comme Caritas Bamako ou des initiatives de jardinage urbain y seront présentées pour rappeler que l'agroécologie au Mali se vit autant dans les quartiers que dans les champs. Forts de la réussite de la première édition en 2024, les organisateurs de Festi'Vert reconduisent l'événement avec une ambition renouvelée. La dynamique collective initiée dès le lancement du festival, combinée à l'engagement de partenaires locaux et d'acteurs culturels, a permis de bâtir une édition 2025 plus structurée, tournée vers une plus large participation populaire et une mise en valeur des savoirs agroécologiques à travers l'art et la transmission intergénérationnelle. Cette hybridation entre culture et écologie semble rencontrer un écho fort, en phase avec les aspirations de nombreux Maliens à renouer avec des pratiques durables ancrées dans leur héritage. Plus qu'un festival, Festi'Vert devient un laboratoire vivant où l'on cultive la terre autant que les esprits. En plaçant la culture au centre de l'écologie, les organisateurs rappellent qu'il ne peut y avoir de transition durable sans transformation des imaginaires. ■

INFO PEOPLE

BABANI KONÉ : ARRESTATION SURPRISE À BAMAKO

La célèbre chanteuse Babani Koné a été brièvement interpellée par les autorités judiciaires à Bamako lundi dernier, suscitant une vive émotion sur les réseaux sociaux. Elle a été remise en liberté, mais reste sous contrôle judiciaire, selon des sources proches du dossier. Aucune communication officielle ne précise les motifs exacts de son arrestation. Les rumeurs évoquent un échange vocal conflictuel dans lequel l'artiste aurait tenu des propos virulents, massivement relayés sur WhatsApp. Babani Koné, figure emblématique de la musique malienne, est reconnue pour son talent et son franc-parler. Ses fans espèrent désormais un retour à la sérénité pour celle qui incarne depuis des années la voix des traditions et de la cohésion sociale.



BINGUINI & PALMER : LE COUPLE DEVIENT L'IMAGE DE HOLLANDAME

Binguini Baghaka et Palmer Marshall, couple emblématique de la scène artistique malienne, ont été nommés ambassadeurs de la marque panafricaine Hollandame, spécialiste du tissu wax. C'est la première fois que la marque choisit des représentants du Mali, misant sur l'authenticité, la créativité et l'influence culturelle du duo. Artistes engagés, enracinés dans les traditions ouest-africaines et passionnés de mode, Binguini et Palmer incarnent une nouvelle génération qui marie identité culturelle et modernité. Leur collaboration avec Hollandame prévoit des campagnes de communication, des collections spéciales et des événements promotionnels à travers lesquels ils mettront en lumière l'élégance et la richesse du wax africain, au Mali comme à l'international.



Journal du Mali
l'Hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUI - Fatoumata
MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com

TM1

La télé qui vous allume !

KOMBEYE!



CHAQUE SAMEDI | 20H15

INFO • CULTURE • DIVERTISSEMENT